

# Information moustique tigre

Traitement

**Un cas de chikungunya a été détecté dans votre quartier.**

Le moustique tigre pourrait transmettre ce virus si nous n'agissons pas rapidement. En effet, quelques jours après avoir piqué une personne malade, le moustique tigre développe le virus et peut le transmettre aux personnes qu'il pique dans le voisinage.

Lorsqu'un cas est déclaré, l'Agence régionale de santé missionne l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication) pour mettre en œuvre des traitements ciblés et ainsi éliminer les moustiques tigres adultes présents dans les lieux fréquentés par le malade.



Ces opérations exceptionnelles répondent à un enjeu fort de santé publique, afin d'éviter toute transmission de la maladie à des personnes qui résident dans ce secteur.

**L'EIRAD effectuera un traitement dans votre rue**

**Le mardi 24 juin 2025  
entre 3h00 et 5h00 du matin**

L'insecticide utilisé est autorisé par la réglementation : Aqua-K-Othrine – dose 0,5g/ha – brouillard froid

**Par précaution,  
durant l'opération de pulvérisation  
et 30 mn après l'intervention**



RESTER À L'INTÉRIEUR  
le temps de l'opération



FERMER LES FÉNÊTRES de  
votre habitation



METTRE À L'ABRI vos  
animaux



NE PAS LAISSER DE LINGE  
sécher dehors

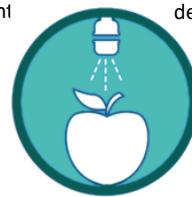
**Après l'opération de pulvérisation**



RINCER À L'EAU  
votre mobilier de jardin  
et les jeux d'enfant



NE PAS CONSOMMER  
les fruits et légumes  
de votre jardin dans les 3 jours



RINCER À L'EAU  
avant consommation

Pour plus d'informations, rdv sur :  
[auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)  
mot clé : démoustication  
ou en scannant le QRCode :



**En cas de sensations anormales après la démoustication,  
contactez votre médecin traitant  
ou le Centre Antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11**